

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de l'Essonne

Parc du château de Boissy-le-Sec

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de l'Essonne
Parc du château de Boissy-le-Sec*

Nom du parc	Parc du château de Boissy-le-Sec
Commune	Boissy-le-Sec
Département	Essonne
Région	Ile-de-France
Type de propriétaire	Propriétaire privé
Coordonnées	10, Grande rue 91870, Boissy-le-Sec Mail : dobler.ecomar@wanadoo.fr
Localisation	Latitude : 48.4764776172057 Longitude : 2.08873271942139
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

La partie boisée du parc se situe probablement sur l'emplacement d'une ancienne garenne seigneuriale implantée à l'intérieur de la première ligne de défense du château fort médiéval dont subsistent les vestiges de deux tours de guet placées aux deux extrémités du mur d'enceinte méridional du parc.

Un bosquet classique et des "jardins de propreté et d'utilité" à la Française ont été aménagés au XVII^e siècle et probablement remaniés au début du XVIII^e au moment où a été restauré, à la fin du règne de Louis XIV, l'actuel corps de logis principal. Une allée d'honneur de plus de 700m permettait d'accéder au château depuis "le Grand chemin de la Beauce à Paris". Ce parc a été redessiné sous le Consulat pour lui conférer un caractère paysager dans le goût de l'époque romantique. Il a été quelque peu agrandi au cours du XIX^e siècle par l'achat de pièces de terre et de corps de ferme qui ont permis de reculer sa limite occidentale d'une cinquantaine de mètres.

Jamais laissé à l'abandon depuis lors, il a cependant dû être fortement remanié à plusieurs reprises, notamment par ses actuels propriétaires qui ont restauré le potager et redessiné les allées du parc, débarrassé de végétaux parasites (sureaux, sycomores, lierre sur les murs).

Description

Le parc s'inscrit avec le bâti du château et de la ferme contiguë dans un trapèze d'une superficie d'environ cinq hectares dont environ quatre constituent le parc boisé proprement dit. On accède au parc par une vaste cour d'entrée qui forme un rectangle allongé occupé principalement par une pelouse arborée limitée sur deux côtés par les façades du château et celle d'un grand commun et sur les deux autres par les vestiges du mur de la première enceinte qui s'étendent de part et d'autre d'une ancienne tourelle d'angle.

Un très gros marronnier constitue l'ornement principal de cette "cour verte" avec les plantations d'hortensias le long du mur. En face du portail en fer forgé qui donne accès à cette cour et de l'autre côté de la rue principale du village s'étend une vaste

prairie dite "l'Avenue" qui occupe l'emplacement d'une allée d'honneur, plantée de quatre rang d'ormes, malheureusement disparus dans les années 1970, victimes de la graphiose.

La tour et le pignon ouest du corps de logis principal dominant une pelouse plus petite séparée de la rue par une grille surmontant un mur bas. La façade sud du logis principal donne sur une terrasse revêtue de gravier « mignonette » qui est prolongé par une grande pelouse arborée limitée par une allée à peu près circulaire. Parmi les arbres qui ornent cette pelouse, il convient de citer un très grand et très âgé arbre des pagodes (*Sophora japonica*) et un cèdre encore jeune.

Dans les pelouses on remarque des massifs de roses et de mahonias, des boqueteaux composés principalement de tilleuls et de marronniers, une haie de lilas, des tables arbustives de symphorines entrecoupées de hauts buissons de buis, de fusain, de seringa et d'autres arbustes décoratifs. Des touffes de perce-neige, narcisses, tulipes, érémurus et colchiques apparaissent, selon les saisons à l'intérieur et autour des pelouses entourant le Château. Au-delà de la pelouse commence le bois, percé dans l'axe du château, par une grande allée de tilleuls au bout de laquelle à été placée une grille qui ouvre une perspective sur les champs du plateau fermés, à bonne distance, par un bois.

Le lacs des autres allées à travers la haute futaie actuelle, qui comprend essentiellement des chênes centenaires, a été reconstitué en s'inspirant du plan du parc paysager du début du XIX^e siècle. Ce lacs a succédé une unique allée spirale dite « le Labyrinthe » principale curiosité du parc classique à la française, tel qu'il figure sur un plan de 1753, conservé au château.

Le potager, toujours utilisé, comporte quatre carrés limités par des allées bordées de buis et un rond-point central. Un des carrés est partiellement occupé par un cours de tennis. A la limite du potager et de la rue qui le borde se trouve une grande réserve d'eau bordée de perrés prolongée par une longue terrasse surélevée, dorénavant transformée en tonnelle combinant charmille et roseraie.

La serre d'appui à été récemment restaurée et est utilisée en permanence pour les besoins du jardin. En dehors des arbres fruitiers et des planches de légumes, des plates bandes de fleurs ont été aménagées le long des allées, et comportent des roses anciennes, des pivoines, des dahlias et des iris. La terrasse est longée par un "mixed border" où se combinent de nombreuses fleurs annuelles et vivaces, tels les delphiniums, les lupins, les digitales, les roses trémières, les asters, ou les cléomes.

Enfin il existe à l'autre bout du parc un vaste verger en cours de reconstitution.

Éléments de décoration particuliers : tonnelle, vasque

Documents iconographiques



*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de l'Essonne
Parc du château de Boissy-le-Sec*







Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 4ha

Botanique

Arbres : un Sophora japonica ou arbre des pagodes très vieux (environ 250 ans) et très haut (environ 30m) ; un marronnier isolé de très grande taille et de vaste circonférence ; deux très grands platanes.

Arbres d'alignement : tilleuls

Renseignements pratiques

Ouverture au public : uniquement sur rendez-vous

Durée de la visite : 00h45

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin à la française, Jardin à l'anglaise

Éléments de décoration: Potager, Statues, Jeux d'eau

Statut du jardin: privé

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Aucune classification